

COMMUNE DE GRANDRIS
COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 6 DECEMBRE 2017 A 20 H 30

Convocation du 30 novembre 2017

Présents : Jean-Pierre GOUDARD, Colette FORY, Lionel GUIARD, Caroline CORTAY, Jean-Pierre PUJKIS, Paul CRETIN, Jean-Luc CHUET, Fabienne MAYNARD, Célia TRUCHE, Karine MERVELAY.

Excusés : Laurent DESPLASSE (pouvoir à Lionel GUIARD), Stéphanie APPERCEL-CONVERT.

Absent : Raphaël PINARDON, Aurélien DELHOMME

Démissionnaire : Kristell PERRIN.

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Lionel GUIARD

Compte rendu du 17 octobre 2017 : Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION AMRF : SOUTIEN POUR UNE LOI EN FAVEUR DE LA RURALITE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble de la motion établie par l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité.

COR : NOUVEAUX CIRCUITS VTT

Le Conseil Municipal accepte le passage d'un itinéraire de randonnée à vélo tout terrain sur le territoire de la commune et s'engage à conserver aux chemins d'intérêt touristique retenus sur son territoire, leur caractère public et ouvert ; à ne pas les aliéner ; à y maintenir la libre circulation du vélo tout terrain ; à en empêcher l'interruption (pas de clôtures), à accepter un balisage conforme à celui de la FFC, à prévoir le remplacement des dits-itinéraires de substitution en cas de modifications.

POINT ECOLE

Compte rendu est donné du dernier conseil d'école avec les différentes demandes concernant la cour, les stores, les ASEM.

Un point garderie, avec une moyenne de 20 enfants, et cantine (50 enfants) est également fait.

Des devis de traçage de jeux dans la cour, des anti-pinces doigts et des stores ont été demandés.

SIEHVA : FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil Municipal fixe le montant des remboursements des frais de fonctionnement pour l'année 2017 à 270 euros.

CONTRAT D'ASSURANCE DU PERSONNEL : SMACL

6.25 % pour les agents CNRACL

1.60 % pour les agents IRCANTEC

Délibération : adoptée à l'unanimité.

ACTION SOCIALE NEERIA : AVENANT AU CONTRAT

Le Conseil Municipal accepte les propositions de modifications du contrat cadre de prestations d'action sociale mutualisées pour l'année 2018.

RALLYE DE CHARBONNIERES 2018

La 70^{ème} édition se déroulera les 20 et 21 avril et les organisateurs demandent à reconduire comme l'édition 2017.

URBANISME : DROITS DE PREEMPTION

- Mr et Mme Pierre PECHINE : AS 268 - 269 : Le Crêt de l'Ail
- Mr Lionel GAGNAIRE : AC 169 : L'Etang
- DGFIP : AB 755 – 295 : 108 rue des Ecoles

La commune ne préempte pas.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

Voirie :

Rue des écoles : problème de marquage pour voiture garée vers les escaliers ce qui empêche les enfants d'accéder au trottoir.

Rond point route de Thizy et trottoir vers Maison Madeleine : dégradations

Rue Centrale : plots lumineux et quilles à installer car des véhicules montent sur trottoir vers la coiffeuse.

Travaux : réunion pour signalétique le 11 janvier à 18 h

Budget : Décision modificative de 3 000 € afin de régler le 1^{er} tiers de l'achat du Grandrisien et des frais de notaires à l'EPORA.

DATES A RETENIR :

- o 8 décembre : animations, marché de Noël, lâché de ballons
- o 9 décembre : distribution des colis de Noël et le 11 à l'hôpital
- o 12 décembre : goûter des anciens
- o 15 décembre : réception des employés en mairie à 19h30
- o 16 décembre : repas des anciens à l'Odyssée
- o 22 décembre : repas de Noël de la Cantine
- o 12 janvier : vœux de la commune à 19h à la salle polyvalente
- o 15 janvier : réunion des élus de la HVA à Grandris
- o 19 janvier : accueil des nouveaux arrivants à 19h
- o Date du prochain Conseil : 23 janvier à 20h30

QUESTIONS DIVERSES

SIHVA : un point est fait sur les factures d'eau reçues : l'abonnement ne concerne qu'un mois cette année, du 1/12 au 31/12 en raison du changement de contrat DSP (Délégation du Service Public) qui prend effet au 1/1/2018 donc prochaine facture 23 mois d'abonnement pour les personnes mensualisées + 4 % sur la facture d'eau.

La télé relève permettra de voir pratiquement en temps réel les fuites d'eau et évitera également les vols d'eau.

Problèmes de stationnements :

- à la résidence la Tour : projet d'installer une borne ou autres
- au Pavillon vers le « stop » : à voir pour marquer d'autres places sous le mur
- à la salle polyvalente : stationnement interdit aux poids lourds

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

